

## **Manifeste pour le respect des votes des conseils d'écoles concernant les rythmes scolaires**

Nous, parents d'élèves des écoles maternelles et élémentaires publiques de la ville de Crest, nous sommes constitués en collectif pour rejoindre la mobilisation des enseignants demandant que les votes des conseils d'école soient respectés.

Pour mémoire :

Rythmes actuels : 1 groupe scolaire et 1 maternelle à 4 jours, 3 écoles à 4,5 jours

Votes des conseils d'école fin 2020 :

- 4 jours : 4 écoles

- 4,5 jours : 1 école avec la précision que l'école « *souhaite s'aligner sur les rythmes scolaires des autres écoles de Crest* »

M. le Maire propose pourtant le maintien de la situation.

400 écoles sur 416 dans la Drôme étant déjà à 4 jours, ces différences de rythme ont des conséquences :

- sur les familles ayant des enfants en maternelle et primaire avec des heures de sortie décalées, devant réveiller les "petits" pour accompagner les "grands" à l'école le mercredi matin...
- sur les enseignants ne pouvant ni travailler ensemble ni suivre leurs formations pédagogiques, ni être remplacés,
- sur l'organisation des temps d'activités périscolaires, extrascolaires, de garderie et de centre aéré, qui ne peuvent pas être harmonisés entre écoles à l'heure actuelle.
- et peuvent pousser certaines familles vers l'enseignement privé, permettant d'avoir maternelle et primaire à 4 jours.

Lundi 26 avril, M. le Maire avait accepté de recevoir les directrices d'école. Après négociations nous avons pu nous joindre à elles, mais le maire a refusé la présence du délégué syndical et de la presse. Mardi 27 avril, en pleine semaine, nous étions 200 à manifester, aux côtés des enseignants, grévistes à 100%, pour appuyer notre demande. M. Mariton a affirmé, comme la veille, qu'il acceptait le passage à 4 jours pour les maternelles mais pas pour les écoles primaires. Il n'a toutefois pas confirmé cette affirmation par un écrit à l'Education Nationale.

Le vote du CDEN du 27 avril (Conseil Départemental de l'Education Nationale), à 75% contre la proposition du maire, n'a pas permis au DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) de trancher pour l'instant.

De plus, nous réfutons les arguments avancés par M. le Maire dans les courriers aux parents envoyés ce lundi. Il nous invite à inscrire nos enfants au groupe scolaire Brassens (à 4 jours). Cela est impossible compte tenu du peu de places disponibles et de la complexité des trajets.

Il évoque également une « réflexion très approfondie » avec « des spécialistes du temps de l'enfant ». Mais qui mieux que les enseignants pour savoir quand faire du vélo, quand faire la sieste, quand faire des fractions, des maquettes ou de l'écriture ?

Il menace par ailleurs de supprimer les activités périscolaires (comme pour Brassens actuellement), alors même que celles-ci existaient déjà quand les écoles étaient à 4 jours.

Le passage à 4 jours conduirait à la mise en place d'un "plan mercredi". Or celui-ci relève des compétences de la CCCPS, les financements et la publicité qui en découlent ne bénéficieraient alors plus à M. le Maire de Crest.

Nous dénonçons les intimidations policières ciblées dont a été victime l'un de nous et rappelons que ce mouvement est porté collectivement par les parents et les enseignants.

Nous restons mobilisés !

**Collectif inter-écoles de parents d'élèves crestois**

Pour nous contacter ou vous inscrire sur la liste de diffusion :  
[parents.inter-ecoles@gmx.fr](mailto:parents.inter-ecoles@gmx.fr)